



# TRAVAUX PUBLICS AU QUÉBEC

*Pour un domaine sécuritaire, durable et reconnu.*

**13 janvier 2021**

**À :** MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX  
**DE :** ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE - QUÉBEC  
**OBJET :** LES PROFESSIONNELS DES TRAVAUX PUBLICS, UN GROUPE PRIORITAIRE À LA VACCINATION

---

Monsieur le Ministre,

À la demande de ses membres, l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) vous présente les raisons pour lesquelles ce groupe de travailleurs constitue un groupe à risque devant recevoir de façon prioritaire le vaccin les protégeant de la COVID-19.

Au Québec, les professionnels des travaux publics veillent à la bonne marche des villes et des municipalités d'ici. Des milliers de professionnels travaillent à la cueillette et au tri des matières résiduelles, au déneigement des routes et des voies de circulation, à la gestion et au traitement des eaux usées et de l'eau potable, à l'entretien des parcs et des routes, etc.

De plus, les équipes en travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors de catastrophes naturelles, d'intempéries et de bris de biens collectifs. Par leur fonction, ils sont mis en contact régulier avec les citoyens et leur travail à l'entretien et à la gestion des eaux, des ordures, des parcs et de la neige les placent dans une situation à risque élevé de contamination.

Ils sont qualifiés de premiers intervenants auprès des villes et municipalités d'ici et de personnel de premier ordre.

Pour ces raisons, au nom des villes et des municipalités du Québec, nous demandons à la santé publique d'ajouter les groupes suivants à la liste des personnes devant recevoir le vaccin de façon prioritaire pour les protéger de la COVID19.

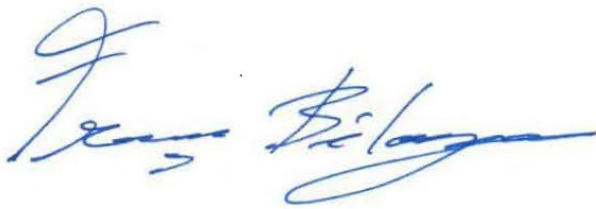
- Les employés dédiés au déneigement
- Les employés veillant à la cueillette et au tri des matières résiduelles
- Les employés attitrés à la gestion des eaux usées et de l'eau potable
- Les employés identifiés à l'entretien des parcs et des routes
- Les gestionnaires de ces équipes

Une évaluation du nombre d'employés assujettis à la vaccination en priorité pourrait vous être fournie sur demande.

Nous comprenons que cette demande fait partie d'une parmi de nombreuses, cependant il en va du maintien des services prioritaires au bon déroulement des villes et municipalités au Québec.

Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions et pour vous fournir des données supplémentaires au besoin. Pour ce faire, contactez Mme Kathia Brien au 438 831-4820.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



François Bélanger, MBA  
Président de l'ATPA  
et Directeur du service des travaux publics de la Ville de Drummondville

CC. :

Union des municipalités du Québec (UMQ)

Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales (APSAM)

Membres de l'ATPA et directions des travaux publics au Québec

www.atpa.ca  
438 831-4820  
[info@atpa.ca](mailto:info@atpa.ca)